



LE RWLP APPELLE À LA MOBILISATION INITIÉE PAR LE RÉSEAU STOP ART.63§2... CE MERCREDI 25 FÉVRIER

7 villes seront en action/manifestation le même jour ! La Louvière, Charleroi, Bruxelles, Namur, Verviers, Liège et Anvers ! Pas d'excuses, on vous dit ... il est possible que vous rejoigniez une des localités !

L'équipe du RWLP manifestera cette fois à Liège! Les associations et proches peuvent nous y rejoindre ou rejoindre la manifestation de la localité la plus proche pour eux. Attention, pour cette manifestation, vous devez organiser votre déplacement par vous-mêmes.

Ci-dessous, toutes les informations par lieux : organisateurs locaux, horaires, lieux de rendez-vous. Au plaisir de vous y retrouver.

Si possible, merci de prendre des photos et de nous les envoyer par mail afin que nous donnions une image d'ensemble de la mobilisation : m.collard@rwlp.be

A Charleroi : départ à 10h du MOC, Bouvard Thiroux167, pour une manif/tractage vers l'Onem puis le Cpas... et retour vers le MOC. Contact et info : <<u>ioccharleroi@joc.be</u>>

A Bruxelles: départ à 13h du Cpas, rue Haute 296-298, vers l'Onem, Boulevard de l'Empereur, avec arrêt au PS, situé juste à côté. Contact: <<u>STOP Art.63§2 – Bruxelles</u>> Info: <<u>http://www.stop632.be/evenement/action-nous-sommes-les-35-000-bruxelles/</u>>

A Namur: départ à 13h de la Gare de Jambes, Place de la Gare Fleurie 1, vers l'Onem, Chaussée de Liège 219, via Cpas, rue de Dave 165 à Jambes. Contact: <<u>jocfnamur@joc.be</u>> ou <<u>alainpslnamur@gmail.be</u>> Info: <<u>http://www.stop632.be/evenement/action-nous-sommes-les-35-000-namur/</u>>

A Verviers: départ à 13h du Cpas, rue du Collège 49, vers l'Onem, Place Verte 12, vers parcours insolite, avec interpellation de 5 parlementaires fédéraux ! Contact: <simon.darimont@fgtb.be> Info: http://www.stop632.be/evenement/action-nous-sommes-les-35-000-verviers/>

Le « Mouvement Personne d'Abord », membre du RWLP y sera activement présent ! Nous relayons la carte blanche « Activation des demandeurs d'emploi en situation de handicap » que l'association a co-signée et adressée aux autorités.

A Anvers: Départ 13h du Cpas, Lange Gasthuisstraat, vers RVA. Infos: https://www.facebook.com/events/1638123023082229/>

A La Louvière: à 10h30 devant le CPAS, Place de la Concorde, et proposera un panel plus large de revendications. Contact: <droits.devant@skynet.be > Info: <http://www.stop632.be/evenement/action-contreles-mesures-chomage-la-louviere/>

A Liège: départ à 13h, du Cpas, Place St Jacques vers l'Onem, rue Natalis... Contact: <u>info@sop632.be</u> Info: http://www.stop632.be/evenement/action-nous-sommes-les-35-000-liege/

Les manifs en après-midi se termineront toutes par une interpellation du directeur de l'Onem pour qu'il déclare publiquement (enfin!) les vrais chiffres du chômage (plus de 900 000!) en regard desquels le nombre d'emplois disponibles apparaît comme largement insuffisant que pour permettre à tous les bénéficiaires d'allocations d'insertion d'échapper à ce régime avant leur fin de droit, ce qui de facto rend illégitime l'article 63§2.

LES REVENDICATIONS DU JOUR:

- L'ABROGATION DE L'ARTICLE 63§2;
- LA RÉINTÉGRATION DANS LEUR DROIT LÉGITIME AUX ALLOCATIONS D'INSERTION DE TOUS LES EXCLUS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2015 ;
- LE RETRAIT DES MESURES RÉCENTES LIMITANT L'ACCÈS AUX ALLOCATIONS D'INSERTION.

On lâche rien! Venez nombreux! Cette rare action conjointe mérite votre soutien, non? Réseau STOP Art.63§2! https://www.facebook.com/events/1546052919013883/

Le programme complet à Liège, auquel se joindront l'équipe du RWLP et des associations membres et proches : Faites-nous savoir par tél 081/312117 ou par mail <u>bureau@rwlp.be</u> si vous pouvez nous rejoindre. RENDEZ-VOUS PLACE ST JACQUES DEVANT LE CPAS DE LIÈGE.

A Liège, la manif du 25 février démarrera à 13h de la Place St Jacques, devant le Cpas. Un représentant du réseau Stop Art.63§2 et une représentante du collectif ADAS (Association de Défense des Allocataires Sociaux) prendront la parole.

Ensuite derrière notre superbe banderole, nous nous dirigerons vers l'Onem, rue Natalis, via les ponts Kennedy et Longdoz.

Deux arrêts sont prévus. L'un Place des Carmes, avec intervention notamment des Gingers sur les effets des mesures « chômage » et surtout de l'Art.63§2, sur les femmes (Entre 60% et 65% des exclu-e-s sont des femmes...). L'autre, rue Grétry, devant l'entrée latérale de la MediaCité, avec trois courtes prises de paroles.

Arrivée attendue à l'Onem vers 14h30, où nous demanderons à ce qu'un maximum de manifestants soient reçus par le directeur, Monsieur Delvaux, à qui nous demanderons de signer un communiqué. Cette requête sera argumentée par les différentes organisations qui appellent à la manif liégeoise.

Pendant cette rencontre, autour d'un brasero la soupe populaire sera servie aux courageux restés dans le froid. Ce moment sera rythmé de musique, chansons, lectures de textes et slams.

Pour toute info: <u>info@stop632.be</u>



Etre bien informé, une autre manière de s'outiller pour manifester : voici les vrais chiffres du chômage sur base desquels le directeur de l'Onem de Liège sera interpellé :

Les vrais chiffres du chômage / Décembre 2014.

Selon Onem / déc 2014:

(http://www.onem.be/fr/documentation/statistiques/statistiques-mensuelles)

Chômeurs complets indemnisés

demandeurs d'emploi (dont « insertion : 85000) 410 000 non demandeurs d'emploi : 165 000 Travailleurs soutenus par l'Onem et sans emploi : 60 000 Chômeurs temporaires : 104 000 Travailleurs à temps partiel avec AGR : 42 000

TOTAL: 781 000

Selon Forem (chiffres wallons) et avec extrapolation nationale/ déc 2014 :

(https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/statistiques/region-wallonne.html):

demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement,

sanctionnés par ONEM et/ou forcés par les CPAS

(25 000 en Wallonie) 60 000

demandeurs d'emploi inscrits librement

(11 000 en Wallonie) 25 000

jeunes en stage d'insertion

(24 000 en wallonie) 60 000

TOTAL: 145 000

TOTAL 926 000

Non comptabilisés:

- Trav. à temps partiel avec maintien des droits et sans AGR (= « librement inscrits » ??)
- Trav. à temps partiel sans maintien de droits (volontaires)
- « sans papiers » n'ayant aucun droit
- autres sans emploi ne bénéficiant que de l'Aide Sociale des Cpas ou du RIS sans être nécessairement demandeurs d'emploi
- chômeurs en période de sanction ou en fin de droit des allocations d'insertion et ne bénéficiant pas du RIS.



